



# Employé(e) à domicile

vous aimez **aider** les autres, vous êtes **autonome** et mobile, vous avez une bonne **capacité d'adaptation** et le **sens de l'organisation**.

le métier  
d'employé(e)  
à domicile  
est peut-être  
fait pour vous !

« On se sent utile.  
Ces personnes que l'on  
aide peuvent ainsi rester  
chez elles le plus  
longtemps possible. »

## En quelques mots

Présent(e) aux côtés des personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante, l'employé(e) à domicile les **aide dans les activités quotidiennes domestiques ou administratives**. Il/elle les aide également dans la réalisation des **actes essentiels de la vie quotidienne**.

L'employé(e) à domicile est souvent employé(e) par une **association ou un organisme public** et travaille de manière autonome. C'est un métier très enrichissant où s'installent des valeurs telles que la **confiance, le respect, la reconnaissance**.

## En pratique

- **Aider** à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de la maison : entretien du logement, des vêtements, du linge.
- **Aider** dans les actes essentiels de la vie quotidienne : apporter une aide à la réalisation des achats alimentaires ainsi qu'à la préparation des repas.
- **Accompagner** la personne aidée dans ses sorties : rendez-vous chez le médecin par exemple.
- **Assister** la personne aidée dans des démarches administratives.



## Une journée d'Employé(e) à domicile

- |                  |   |
|------------------|---|
| 8h00 à<br>10h00  | ▶ Monsieur JEAN, 90 ans – entretien du logement et du linge – préparation du petit déjeuner et du déjeuner tout en discutant. |
| 10h15 à<br>12h15 | ▶ Monsieur et madame ROBERT, 92 et 95 ans – vaisselle, repassage, préparation des repas, balayage et papotage.                |
| 13h45 à<br>15h45 | ▶ Madame ALICE, 75 ans – petites courses, l'emmène chez le généraliste et le pharmacien, et au loto.                          |
| 17h00 à<br>18h00 | ▶ Retour chez Monsieur JEAN – repassage et préparation du repas du soir.  |

## Autonome mais pas seul(e) !

L'employé(e) à domicile travaille sous la responsabilité d'un(e) responsable de secteur qui organise ses journées et le/la supervise. C'est aussi un travail d'équipe car plusieurs professionnels peuvent intervenir auprès d'une même personne (infirmière, aide soignante...). La communication entre les professionnels, la personne aidée et son entourage est primordiale pour une bonne prise en charge.

## comment devenir Employé(e) à domicile ?

Vous pouvez accéder au métier d'Employé(e) à domicile en obtenant un des diplômes de la branche. Renseignez-vous auprès de Pôle Emploi ou de votre mission locale si vous avez moins de 26 ans !

## Pour les garçons aussi

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés et ils sont d'ailleurs de **plus en plus nombreux** à s'investir dans ces carrières professionnelles.